

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 08 JUILLET 2021**

**DELIBERATION N°2021.00278**

**SOUTIEN AUX FILIERES D'EXCELLENCE – SUBVENTION 2021 A L'ASSOCIATION « NOVEKA ! » (EX-PÔLE DES TECHNOLOGIES MÉDICALES)**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 02 juillet 2021

Nombre de membres en exercice : 71  
Nombre de présents : 56  
Nombre de pouvoirs : 6  
Nombre de voix : 62

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

M. Jean-Luc BASSON donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,  
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,  
M. Martial FAUCHET donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,  
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,  
Mme Siham LABICH donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET

**RECU EN PREFECTURE**

**Le 21 juillet 2021**

**VIA DOTELEC - iXBus**

02 02-042-24420770-20210708-02021002780

DATE D'APPHICATION : 21 juillet 2021

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET, M. Cyrille BONNEFOY,  
M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, M. Jordan DA SILVA, M. David FARA,  
M. Denis LAURENT, M. Gilles PERACHE

**Secrétaire de Séance :**

Mme Nora BERROUKECHE

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 08 JUILLET 2021**

### **SOUTIEN AUX FILIERES D'EXCELLENCE – SUBVENTION 2021 A L'ASSOCIATION « NOVEKA ! » (EX-POLE DES TECHNOLOGIES MEDICALES)**

L'innovation est l'un des piliers du développement de Saint-Etienne Métropole. Cette volonté repose sur le renforcement de secteurs, d'ores et déjà, phares du tissu économique, académique, et industriel local (manufacturing, santé) mais également sur l'émergence de secteurs d'excellence, notamment dans des logiques de fertilisations croisées transversales comme c'est le cas pour le numérique et le design.

Fondé en 1993 à Saint-Etienne, avec le statut d'association Loi 1901, le Pôle des Technologies Médicales (PTM), rassemble une cinquantaine de structures (entreprises de toutes tailles, laboratoires de recherche, structures de soin, centres de formation, etc) opérant dans les domaines des dispositifs médicaux et des technologies de santé & e-santé. Ensemble, ces structures font partie intégrante d'une filière régionale qui est la 2<sup>ème</sup> de France, regroupant entre 10 et 30 % de l'ensemble des entreprises nationales du secteur des dispositifs médicaux (source SNITEM, 2019).

Afin de refléter ses nouvelles ambitions pour la filière « santé », le bureau du pôle des technologies médicales a initié, en 2020, une redéfinition de son identité sur la base d'une nouvelle raison d'être, accompagnée de nouvelles missions, d'une organisation revue et d'un déménagement de ses bureaux. Le pôle des technologies médicales est ainsi devenu Novéka !, avec pour objectif de mobiliser les expertises de l'écosystème local au service de l'innovation, de la transformation et du développement de la filière territoriale des dispositifs médicaux.

Afin de servir ses nouvelles missions, Novéka ! renforce également son organisation structurée autour de pôles d'expertise, notamment :

- « Accès au marché »,
- « Cercle réglementaire »,
- « Conception et développement »,
- « Financement public/privé »,
- « Pré-industrialisation »
- « E-santé ».

Depuis mars 2021, Novéka ! s'est installé au sein de La Grande Usine Créative, au cœur du quartier créatif Manufacture, lieu propice à des collaborations croisées, pour certaines déjà engagées, que ce soit sur le plan académique et scientifique (ESADSE, Telecom Saint-Etienne, Centre des Savoirs pour l'Innovation de l'Université Jean Monnet, Fabrique de l'Innovation), institutionnel (pôles de compétitivité Minalogic et CIMES, Digital League, Village BY CA, Cité du Design) ou industriel (Kéranova, Kéjako, Manutech,...) .

L'ambition de Novéka ! est d'offrir un accompagnement en vue de faciliter les mises en relation entre startups/porteurs de projet, entreprises, organismes de recherche, patients et autres acteurs de terrain, au service du rayonnement et de la vitalité de la filière des

dispositifs médicaux. Son offre de services s'appuiera à la fois sur des ressources internes (réalisation de diagnostics de projets innovants sous le prisme caractéristique de la santé, animation d'un cercle réglementaire, mises en relations, organisation d'événements et de webinaires sous la marque MED5P qui a vocation à être déclinée sur différentes thématiques de santé en lien avec les préoccupations des industriels, scientifiques et praticiens) et externes avec la mobilisation de prestataires qualifiés et de partenaires d'Auvergne-Rhône-Alpes (SATT PULSALYS, Cancéropôle Lyon Auvergne-Rhône-Alpes, CHU, Lyon Biopôle, Manutech,...).

Le plan de financement prévisionnel de Novéka ! s'élève, pour l'année 2021, à un total de 281 900 €. La structure compte 2 emplois permanents ainsi qu'une stagiaire en alternance. L'association est présidée par M. Stéphane MATHIEU, Directeur Général de SIGVARIS GROUP France.

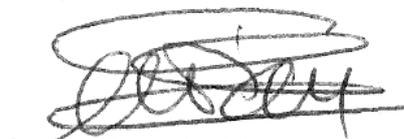
En complément de l'ensemble des partenaires sollicités, au regard de l'intérêt de consolider le positionnement leader du territoire de Saint-Etienne Métropole dans les domaines de la prévention, de l'exercice physique, de l'ingénierie santé, de la silver economy et des dispositifs médicaux, Novéka ! (anciennement Pôle des Technologies Médicales) sollicite Saint-Etienne Métropole pour l'attribution d'une subvention de 150 000 € pour l'année 2021 à titre de contribution à son projet de développement. Pour rappel, la subvention allouée par Saint-Etienne Métropole pour l'année 2020 s'élevait à 150 000 €.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **autorise le versement, pour l'exercice 2021, d'une subvention de 150 000 € à Novéka ! (anciennement Pôle des Technologies Médicales), au titre de son projet de développement ;**
- **approuve le projet de convention triennale 2021-2023 entre Saint-Etienne Métropole et Novéka ! (anciennement Pôle des Technologies Médicales), portant sur son projet de développement, permettant le versement de la subvention correspondante ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de cette affaire ;**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice 2021 sur le compte : Dest. 65, INUM SUFLI.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Président,



Gaël PERDRIAU